

On le reçoit et on le parcourt rapidement. On vérifie en général notre salaire, mais pas nécessairement les autres lignes qui contiennent les détails.

Pour vous aider à mieux le comprendre, voici un bordereau de paie type et l'explication de ses différentes zones.

Nom : UNTEL JEAN 1

Numéro : E00000

Empl : PREP. TRAV. GEN.

Organisation : VILLE DE MONTRÉAL

Emplacement : 00 00 00 ARRONDISSEMENT OU SERVICE

Date d'émission : 19-MAR-2000

Numéro d'avis : 0099900000

Période début : 28-FEV-2000

Période fin : 06-MAR-2000

2

Sommaire	Paie brute	Retenues	Paie nette
Courant :	859.95	299.62	560.33
Cumulatif :	11144.46	4059.64	7084.82

3

Exemption	
Fédérale :	11327
Provinciale :	11425

4

Gains	Fonct	Heures	Taux	Courant	Cumulatif
SALAIRE RÉGULIER	162A	18.00	26,6200	479.16	1344.31
PRIME DE NUIT		18.00	.9600	17.64	232.07
SALAIRE RÉGULIER	502A	6.00	28,0800	168.48	3705.72
PRIME DE NUIT		6.00	.9800	5.88	237.95
CONGÉS SOCIAUX	000Z	6.00	25,9500	155.70	467.10
RETRO SANS C/R				33.09	428.65
SALAIRE RÉGULIER	114A		24,8100	595.44	
SALAIRE RÉGULIER	162A		26,1000	730.80	
SALAIRE RÉGULIER	502A		27,5300	550.60	
SALAIRE RÉGULIER	540A		29,1100	873.30	
PRIME DE NUIT			.9600	52.41	
PRIME CHEF D'ÉQUIPE			.9600	.58	
PRIME CHEF D'ÉQUIPE			.9800	.62	
TEMPS ET DEMI	502A		42,1200	315.90	
MALADIE NOUVELLE	000Z		25,9500	1401.30	
CONGÉS SOCIAUX	162A		26,1000	84.83	
CONGÉS SOCIAUX	162A		26,6200	56.43	
CONGÉS SOCIAUX	502A		27,5300	75.71	
CONGÉS SOCIAUX	502A		28,0800	100.81	
CONGÉS SOCIAUX	540A		28,5400	17.12	

5

Retenues	Courant	Cumulatif
SCFP LOC. 301 (N-SYND)	24.77	272.47
R.Q.A.P.	4.80	62.25
CAISSE DE RETRAITE	56.22	707.15
ASSURANCE EMPLOI	13.24	171.62
IMPÔT FÉDÉRAL	59.25	869.38
IMPÔT PROVINCIAL	81.54	1201.74
RRQ	41.61	546.22
FDS STABILISATION C/R	18.19	228.81

6

Renseignements additionnels	Heures	Montant (\$)
SOLDE VAC. ANN.	63.00	
MALADIE (ANTIC.)		
BANQUE UNIQUE		
AFF.PERS		
C.MOB	18.00	
C.REM.		
COMP.COUR		

7

Avantages imposables	Courant	Cumulatif

8

Messages

Voir verso

Numéro d'avis	Montant
0099900000	560.33

9

UNTEL JEAN

123, RUE DANS LA VILLE
MONTRÉAL H0H 0H0

E00000 0020 000000 G 00400

Montréal

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
740, rue Notre-Dame Ouest, 3e étage
Montréal (Québec) H3C 3X6

IDENTIFICATION ET PÉRIODES

1 Bloc d'identification

Nom : votre nom
 Numéro : votre matricule Paie (6 caractères)
 Emploi : titre de l'emploi
 Organisation : VILLE DE MONTRÉAL
 Emplacement : code réservé à l'administration

2 Périodes

Date d'émission : date de paiement
 Numéro d'avis : code réservé à l'administration
 Période début : période de paie débutant le
 Période fin : période de paie finissant le

SOMMAIRE DE LA PAIE ET EXEMPTIONS

3 Sommaire de la paie brute, des retenues et de la paie nette

Courant : montant versé pour la période (le même montant apparaît au bloc 9)
 Cumulatif : montant versé depuis le début de l'année financière

4 Exemptions d'impôt

Fédérale : selon la Déclaration des crédits d'impôt personnels (TD1)
 Provinciale : selon la Déclaration pour la retenue d'impôt (TP1015.3)

DÉTAILS DES GAINS ET DES RETENUES

5 Gains

Gains pour la période	Gains	Codes de fonctions				
			Fonct	Heures	Taux	Courant
Note : Un ajustement dans les gains pourrait être causé par une modification d'un congé ou un ajustement salarial. * C/R : Caisse de retraite	SALAIRE RÉGULIER	162A	18.00	26.6200	479.16	1344.31
	PRIME DE NUIT		18.00	.9800	17.64	232.07
	SALAIRE RÉGULIER	502A	6.00	28.0800	168.48	3705.72
	PRIME DE NUIT		6.00	.9800	5.88	237.95
	CONGÉS SOCIAUX	000Z	6.00	25.9500	155.70	467.10
	RETRO SANS C/R*				33.09	428.65
Cumulatif annuel de tous les gains pour toutes les fonctions Congés sociaux sera indiqué pour désigner un jour férié, un congé mobile, un congé social (décès, mariage, etc.) ou une absence autorisée avec solde.	SALAIRE RÉGULIER	114A		24,8100		595.44
	SALAIRE RÉGULIER	162A		26,1000		730.80
	SALAIRE RÉGULIER	502A		27,5300		550.60
	SALAIRE RÉGULIER	540A		29,1100		873.30
	PRIME DE NUIT			.9600		52.41
	PRIME CHEF D'ÉQUIP			.9600		.58
	PRIME CHEF D'ÉQUIP			.9800		.62
	TEMPS ET DEMI	502A		42,1200		315.90
	MALADIE NOUVELLE	000Z		25,9500		1401.30
	CONGÉS SOCIAUX	162A		26,1000		84.83
	CONGÉS SOCIAUX	162A		26,6200		56.43
	CONGÉS SOCIAUX	502A		27,5300		75.71
CONGÉS SOCIAUX	502A		28,0800		100.81	
CONGÉS SOCIAUX	540A		28,5400		17.12	

Pour plus de détails, communiquez avec votre supérieur immédiat ou le responsable de paie de votre unité.

Voir [table de correspondance](#)

6 Retenues

Liste des retenues sur la présente paie et le cumulatif depuis le début de l'année financière.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS : BANQUES ET AVANTAGES IMPOSABLES

7 Solde des banques

Solde des banques à la fin de la période de paie : solde vacances annuelles, maladie, banque unique, affaires personnelles, congés mobiles (c. mob), fériés accumulés (c.rem.), temps compensé courant, etc.

8 Avantages imposables

La portion défrayée par l'employeur pour l'assurance-maladie et/ou l'assurance-vie.